



**Revue des Sciences humaines  
et sociales, Lettres, Langues et  
Civilisations**

**ISSN  
(E) 2958-2814  
(P) 3006-306X**

**Volume 3, Numéro 4, Octobre 2025**

**Université Alassane Ouattara  
UFR Communication Milieu et Société**

***revue.akiri-uao.org***



DOI: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri>

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : [revueakiri@gmail.com](mailto:revueakiri@gmail.com)

**Editeur**

UFR Communication, Milieu et Société  
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



ISSN-L: **2958-2814**  
ISSN-P: **3006-306X**

## INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :

**auré HAL**  
accès aux données  
de référence de HAL

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

**Mirabel**  
" (RE) CUEILLIR  
LES SAVOIRS "

<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>



<http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

**ORCID**

<https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

**Academic  
Resource  
Index  
ResearchBib**

<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/2958-2814>

**AJOL**  
AFRICAN JOURNALS ONLINE

<https://www.ajol.info/index.php/akiri>

**IPIndexing**  
Indexing Portal

[https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales-lettres-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales-lettres-langues-et-civilisations)/2360)

**DRJI**

<https://olddrji.lbp.world/IndexingCertificate.aspx?id=14086>

**OAJI** **Open Academic Journals Index**  
.net Founded 2013

<http://oajl.net/journal-detail.html?number=14071>

**Impact factor : SJIF 2025 : 6.586**

REVUE ELECTRONIQUE

**AKIRI**

Revue Scientifique des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations

ISSN-L: 2958-2814

ISSN-P: 3006-306X

E-ISSN 2958-2814 (Online ou en Ligne)  
I-ISSN 3006-306X (Print ou imprimé)

## **Equipe Editoriale**

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob  
Directeur de publication : MAMADOU Bamba  
Rédacteur en chef : KONE Kiyali  
Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert  
Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

## **Comité Scientifique**

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny  
OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny  
LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop  
GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,  
ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny  
KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny  
ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly  
SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville  
KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro  
BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé  
N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville  
DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I  
N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny  
BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop  
KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop  
ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny  
DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
M'BRA Kouakou Désiré, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

## Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé  
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville  
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop  
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop  
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop  
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,  
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara  
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara  
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny  
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara  
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou  
 GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville  
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara  
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,  
 SANOGO Tiantio, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle  
 ETTIEN N'doua Etienne, Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny  
 DJIGBE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara  
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara

## Comité de rédaction

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville  
 KONÉ Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara  
 KONÉ Kiyali, Maître-Assistant, Histoire, Université Péléforo Gon Coulibaly  
 BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférences, Philosophie, Université Alassane Ouattara  
 OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara  
 MAMADOU Bamba, Maître-Assistant, Histoire, Université Alassane Ouattara  
 TOPPE Eckra Lath, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Alassane Ouattara,  
 ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Etudes Germaniques, Université Félix Houphouët-Boigny,  
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Espagnol, Université Alassane Ouattara  
 SIDIBÉ Moussa, Maître-Assistant, Lettres Modernes, Université Alassane Ouattara  
 ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara  
 KAZON Diescieu Aubin Sylvère, Maître de Conférences, Criminologie, Université Félix Houphouët-Boigny  
 MEITÉ Ben Soualiou, Maître de Conférences, Histoire, Université Félix Houphouët-Boigny  
 BALDÉ Yoro Mamadou, Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar  
 MAWA Miraille-Clémence, Chargée de cours, Université de Bamenda

## Contacts

Site web: <https://revue.akiri-uao.org/>

E-mail : [revueakiri@gmail.com](mailto:revueakiri@gmail.com)

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

### Indexations internationales :

**Auré HAL :** <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/398946>

**Mir@bel :** <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

**Sjifactor:** <http://sjifactor.com/passport.php?id=23334>

**ORCID:** <https://orcid.org/0009-0002-6794-1377>

**AJOL:** <https://www.ajol.info/index.php/akiri>

**IPIndexing:** [https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-\(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations\)/2360](https://ipindexing.com/journal-details/AKIRI-(Revue-des-sciences-humaines-et-sociales,-lettres,-langues-et-civilisations)/2360)

**DRJI:** <https://olddrii.lbp.world/IndexingCertificate.aspx?id=14086>

**OAJI:** <http://oaji.net/journal-detail.html?number=14071>

**Impact factor : SJIF 2025 : 6.586**

**ISSN-L: 2958-2814**

**ISSN-P: 3006-306X**

## PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « *AKIRI* » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

*AKIRI* est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

## PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue *AKIRI* n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

### Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

### Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparait en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («...»), mais sans italique.

**N.B.** : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

### Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2<sup>nde</sup> éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :  
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.  
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.  
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

**NB** : Les articles sont la propriété de la revue.

## SOMMAIRE

### LANGUES, LETTRES ET CIVILISATIONS

#### Anglais

1. **Analyzing Advertising Discourse in Côte d'Ivoire:  
The case of Advertising in Baoulé and Malinke**  
Koffi Malthus KOUASSI & Kouadio Ignace N'DRI..... 1-15  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.1>
  
2. **Trust in Crisis in John Osborne's Play:  
a case study in Look Back in Anger**  
DRAMANE OUATTARA ..... 16-32  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.2>
  
3. **Inaugural Commonwealth Peace Prize:  
Spotlighting Faith-based Peacebuilders in Nigeria**  
Mahamadi OUEDRAOGO & Djamal Dine DIASSO..... 33-45  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.3>
  
4. **Analyzing english language learning needs of geography  
students at Alassane Ouattara University (AOU)**  
Kidaté KAMBIRE & Kouamé Alexandre N'DRI..... 46-58  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.4>
  
5. **Cultural Source of Pain in No Longer at Ease and  
The Joys of Motherhood**  
Rodrigue Judicaël ELE..... 59-68  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.5>
  
6. **Islamophobia and the Search for a British Muslim Identity  
in The Road from Damascus**  
Mamadou OUATTARA..... 69-85  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.6>
  
7. **Rethinking project-based assessment in the age of ai:  
the case of elt learners' projects authenticity**  
Diallo KIERNON..... 86-102  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.7>
  
8. **Genetic relationship between Yoruba and Ife spoken in Togo:  
a comparative approach**  
Tarek Mohamed SALAOU..... 103-118  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.8>
  
9. **Rewriting the self: Virginia Woolf's unconventional meta-life narrative**  
Adama BAMBA & Sitionbe Boniface KONE..... 119-132  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.9>
  
10. **Issues and Perspectives in Sign Language Interpreting in Benin**  
Rissikatou MOUSTAPHA BABALOLA &  
Oba-Nsola Agnila Léonard Clément BABALOLA..... 133-149  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.10>

- 11. Lexico-Semantic Analysis of Borrowings in Dogon Spoken in Sangha, Mali**  
Aldiouma KODIO..... 150-164  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.11>

### Espagnol

- 12. El mal político en dos novelas de dictadura: el señor presidente y yo el supremo**  
Kouassi Abraham PALANGUE..... 165-183  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.12>

### Etude germanique

- 13. Arbeitskraft aus den Drittstaaten in Deutschland seit 2015: wirtschaftlicher Nutzen versus Migrationsangst**  
Kouassi Félix N'GUESSAN..... 184-196  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.13>

### Lettres Modernes

- 14. La mutation des Halles en « fauve urbain » dans Le Ventre de Paris d'Émile Zola : Interprétation discursive et transposition**  
Joëlle Fabiola NSA NDO..... 197-212  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.14>
- 15. La spirale du désordre : esthétique du chaos et critique sociale dans la vie en spirale d'Abasse Ndione**  
Yambaïdjé MADJINDAYE..... 213-223  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.15>
- 16. L'enseignement du théâtre en milieu universitaire : quelles nouvelles orientations didactiques pour l'université Peleforo Gon Coulibaly ?**  
Thely Innocent Bossé OPI & Bla Mireille N'GUESSAN..... 224-242  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.16>
- 17. Pouvoir du discours et discours du pouvoir dans andromaque de Racine**  
Mathilde GOGO..... 243-259  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.17>
- 18. Le personnage âgé et l'urgence du développement dans Le Sorcier blanc et l'usine maudite de Ferdinand Ndinda Ndinda**  
Pierre Olivier EMOUCK..... 260-275  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.18>
- 19. Le polar diasporique comme dé-canonisation et miroir des identités postcoloniales fragmentées dans un monde en mutation**  
Dame Kane..... 276-286  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.19>
- 20. D'une éthique en sourdine dans les romans d'anticipation et les polars de René-Charles Rey**  
Baffétégué DIARRASSOUBA..... 287-297  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.20>

- 21. Jeu(x) et enjeu(x) dramatiques des catégories culturelles dans la couronne aux enchères d'Amon d'Aby et Sikasso ou la dernière citadelle de Djibril Tamsir Niane**  
 Zibé Nestor YOKORE & Jean-Marie GNAHORE..... 298-316  
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.21>

**COMMUNICATION, SCIENCES DU LANGAGE, ARTS ET PATRIMOINE**

**Sciences du langage et de la communication**

- 22. Le participe passé employé avec les auxiliaires « être » et « avoir » dans un contexte scolaire bilingue**  
 Oumar LINGANI..... 317-330  
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.22>
- 23. Les archives, un outil de régularité, transparence et de continuité de procès judiciaires**  
 Aboubacar 1 SYLLA & Abdoulaye Bountou BANGOURA..... 331-345  
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.23>
- 24. L'offre de formation en journalisme en République du Congo : inadéquation entre enseignements académiques et besoins des entreprises de presse**  
 Antonin Idriss BOSSOTO ..... 346-361  
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.24>
- 25. Réintégration des ex-réfugiés ivoiriens du Libéria, de la crise post-électorale de 2010 à 2011**  
 Oyéyémi AMOS..... 362-387  
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.25>
- 26. Politique et sport en Côte d'Ivoire : de l'usage du sport comme moyen de communication électorale**  
 Kobenan Parfait KOUADIO..... 388-400  
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.26>
- 27. Enjeux communicationnels liés à la promotion des applications mobiles en santé maternelle dans la commune de Bouaké**  
 Moussa COULIBALY..... 401-414  
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.27>
- 28. Inertie comportementale et résistance des pathologies cardiovasculaires au dispositif communicationnel ivoirien**  
 N'GUESSAN CLEMENT KOUASSI..... 415-433  
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.28>
- 29. Contribution de la communication pour l'acquisition des permis de conduire face au défi de l'incivisme routier à Bouaké**  
 Aya Carelle Prisca KOUAME KONATE..... 434-448  
 doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.29>

- 30. Le triangle de la dramaturgie politique dans la construction des discours électoraux ivoiriens**  
N'dah Éric ANNET & Katcha Richmond KOUACOU ..... 449-461  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.30>
- 31. Genre et plateformes numériques : quels usages des femmes en Côte d'Ivoire**  
Kadohofanan Fatoumata DAGNOGO OUATTARA..... 462-478  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.31>
- 32. Problématique de l'image de marque des partis politiques ivoiriens en contexte électoral chez les jeunes en Côte d'Ivoire**  
Khan KOUAME & Julien Anonkpo ADJUE..... 479-496  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.32>
- 33. Analyse morphosyntaxique des séries verbales en Nghlwa (Mbatto)**  
Diane Laure KESSIÉ - OUATTARA & Yao Maxime DIDO..... 497-513  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.33>

## SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

### Histoire

- 34. Contribution à l'histoire du commerce entre la gold Coast et l'Europe (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)**  
Kouamé Kossonou Frédéric SECRE..... 514-534  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.34>
- 35. Management féminin en entreprise. Une approche du genre en Côte d'Ivoire (2011- 2020)**  
Adja Doubia Angèle KOUAKOU..... 535-554  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.35>
- 36. La migration dans le cercle de Ouahigouya de 1920 à 1958**  
Windpouiré Isidore KONSEIBO & Rasmané Konseimbo..... 555-570  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.36>
- 37. Compte rendu du séminaire sur le thème : « Les politiques de jeunesse au Sénégal (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> s.) »**  
Saliou Dit Baba Diallo, Amadou Dramé,  
El Hadji Amadou Ba Ndiaye & Ambroise Djéré Mendy..... 571-584  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.37>
- 38. La révolte des Sénoufo fodonon et Kufruo dans le second empire de Samory Touré, 1895 – 1896**  
OUATTARA Yacouba..... 585-600  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.38>
- 39. Félix Houphouët-Boigny et la construction de l'unité nationale, de 1951 à 1980**  
BAKAYOKO Abou & COULIBALY Youssouf..... 601-614  
doi: <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.39>

- 40. Sahara occidental : prolongation du conflit et dérives sécuritaires (1991-2021)**  
 Marcel Koko KAMBIRÉ..... 615-627  
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.40>
- 41. Domitien, l'empereur mal-aimé de l'intelligentsia romaine**  
 Moussa Aleyri Salam SY..... 628-642  
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.41>
- 42. Les troubles internes en Égypte, du règne de Ptolémée III à la bataille d'Actium**  
 BOUSSOU Koffi Arcel..... 643-656  
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.42>
- 43. L'approche contestataire de la diplomatie ouest africaine : de sa conception à sa résurgence**  
 Bamba ABDOULAYE & Abou DAPPAH..... 657-676  
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.43>
- 44. Le palais royal du moogo central : entre loyauté et duplicité des tāsobēn-damba**  
 Gérard TAPSOBA..... 677-691  
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.44>
- 45. Politique de santé post coloniale au Burkina Faso : un essai manqué de démocratisation de la santé (1960-2000)**  
 ZABSONRE Moussa..... 692-709  
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.45>
- 46. Réactions des Askia face à la menace marocaine au Songhay au XVI<sup>e</sup> siècle**  
 Massandjé FADIKA KANO & KOFFI Kouamé Charles Landry..... 710-725  
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.46>
- 47. La traite du binôme café-cacao à Bocanda, 1930-1975**  
 Yao Alain HAMIEN & N'Goran Alphonse BROU ..... 726-743  
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.47>
- 48. L'ouverture commerciale du Burkina Faso : les défis liés au Développement des infrastructures de transport (1990-2015)**  
 Windlassida Roberto SAVADOGO..... 744-762  
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.48>
- 49. La riziculture urbaine à Korhogo de 1974 à 2012 : entre recul et résilience**  
 Ladji Mory TOURE..... 763-781  
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.49>
- 50. ONG humanitaires occidentales et leurs assistances au Tchad (région de l'Est), 1965-2023**  
 PONRA KOYANBELE..... 782-799  
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.50>

- 51. Ferme-école de Bouaké : une stratégie de reconstitution et d'amélioration de l'élevage dans la colonie ivoirienne : (1910-1927)**  
 Kan Raymond KOUAMÉ..... 800-817  
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.51>
- 52. La L'impact des inondations sur la sécurité alimentaire au Burkina Faso (1960-2020)**  
 LYDO Issaka..... 818-828  
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.52>
- 53. L'agriculture sénégalaise de 1960 à 1975 : une analyse de la performance du « Programme agricole » à partir des statistiques de la production**  
 Abdou Karim TANDJIGORA..... 829-844  
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.53>

### Archéologie

- 54. La sidérurgie ancienne dans le Grand Ouest de la Côte d'Ivoire : Inventaire et analyse des sites**  
 TIÉ BI Galla Guy-Roland, YAO Kouamé Junior & Koya Emmanuel ..... 845-863  
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.54>

### Géographie

- 55. Espaces publics de la commune d'Adjamé (Abidjan, Côte d'Ivoire) à l'épreuve de la prolifération des gares informelles**  
 AKA Assalé Félix..... 864-877  
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.55>
- 56. Transformation du paysage urbain et pressions environnementales sur le fleuve Casamance : une approche géospatiale à Kolda**  
 Oumou BALDE & Mohamed Lamine NDAO ..... 878-895  
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.56>
- 57. Analyse spatiale du potentiel en eau souterraine dans le bassin versant du N'zi (centre-est de la Côte d'Ivoire)**  
 Kan Alexis KOFFI, Kouakou Charles KONAN,  
 Kouamé Fulgence KOUAME & Béh Ibrahim DIOMANDE..... 896-915  
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.57>
- 58. Risques environnementaux et sanitaires des huiles alimentaires usagées dans l'arrondissement d'Abomey-Calavi**  
 Comlan Irené Eustache Zokpénou QUENUM..... 916-934  
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.58>
- 59. Le numérique dans le département de Toulepleu : catalyseur ou mirage du développement local ?**  
 GAHIÉ Gnatin Mathias, KONE Kapiéfolo Julien,  
 LOUKOU Alain François & KOFFI Brou Émile..... 935-950  
 doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.59>

- 60. Stratégies de prévention des conflits fonciers aux frontières benino-nigerianes : cas de Tchaourou au Benin**  
M'po Abraham KOUAGOU N'TCHA & Comlan Julien HADONOU..... 951-967  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.60>
- 61. Organisation spatiale des zones criminogènes et initiatives communautaires de sécurisation dans la ville de Korhogo (nord de la Côte d'Ivoire)**  
Atsé Calvin YAPI ..... 968-986  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.61>
- 62. Activité cotonnière et recomposition de l'espace dans la commune rurale de Diaramana**  
Arouna DEMBELE, Sory Ibrahima FOFANA & Sina COULIBALY..... 987-999  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.62>
- 63. Tendance climatique et évolution du calendrier culturelle dans le Sud du V-Baoulé (le centre de de la Cote d'Ivoire)**  
Kouamé Casimir DJE & Beh Ibrahim DIOMANDE..... 1000-1015  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.63>
- 64. Dynamiques métropolitaines et gouvernance du service des déchets à Dakar**  
Ibrahima Diombaty, Abdou Kadry Mané, Momar Diongue, Papa Sokho & Dramane Cissokho..... 1016-1029  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.64>
- 65. La vie Impact des recommandations du séminaire de Grand-Bassam (2017) sur la performance des services de remorquage du port d'Abidjan**  
Koulai Hervé YRO..... 1030-1039  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.65>
- 66. Les commerçants du marché de gros de Bouaké dans l'approvisionnement en produits vivriers**  
Tokou Innocent ASSOUMOU, Ini Odette SOM épse KOSSONOU, Dhédé Paul Eric KOUAME & Arsène DJAKO..... 1040-1059  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.66>
- 67. Dynamiques résidentielles et disparités du cadre de vie à Port-Bouët (Abidjan)**  
Ohomon Bernard EVIAR..... 1060-1079  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.367>
- 68. Utilisation d'internet et surcharge pondérale chez les adolescentes dans quelques pays d'Afrique de l'Ouest**  
Bruno Yempabou Lankoandé..... 1080-1093  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.68>

## Philosophie

- 69. Prospective et démocratie en Afrique : bilan et défis d'avenir**  
OUMAR MBOUP..... 1094-1107  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.69>

- 70. Ebenezer Njoh-Mouelle et la reconstruction de l'identité africaine :  
une lecture philosophique de la subjectivation postcoloniale**  
Théodore HONBA..... 1108-1122  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.70>
- 71. Éducation à la citoyenneté et développement durable en Afrique**  
Dalhi Eliot Francis SEABA..... 1123-1133  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.71>
- 72. Politisation de la recherche et problématique de  
l'objectivité scientifique chez Kuhn et Lakatos**  
Djibril ZIGUI..... 1134-1145  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.72>
- 73. L'archétype du grand homme :  
spécificités distinctives ou puissance d'incarnation ?**  
Baba Hamed OUATTARA..... 1146-1159  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.73>
- 74. Les métamorphoses de la métaphysique : résilience d'un savoir contesté**  
Fernand Kouassi GNAHOUE..... 1160-1175  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.74>
- 75. Crises politiques et populisme en Afrique de l'ouest :  
quel avenir pour la démocratie ?**  
TANOÛ Kouassi Thomas & AGBRA Kouassi Marcelin..... 1176-1191  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.75>
- 76. Jacques Ellul et la critique des acceptions de la révolte  
chez Albert Camus : l'actualité de l'approche camusienne**  
Laragnon Silué..... 1192-1207  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.76>
- 77. La figure de l'étranger à travers la distinction entre sens et référence  
chez Frege : penser l'altérité comme puissance de résistance  
dans le langage logique**  
Kiyopoh Frédéric OUATTARA..... 1208-1226  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.77>
- 78. Qualité de vie liée à la santé et changement climatique en Afrique :  
la justice environnementale en question**  
Affoué Marie-Laure KOUASSI & Kouadio Victorien EKPO..... 1227-1238  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.78>
- 79. De l'universalité à la contextualisation africaine du compromis**  
Baoude NATOINGAR..... 1239-1262  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.79>
- 80. La vie philosophique chez Socrate, un vecteur de développement humain**  
Bi Gooré Marcellin GALA ..... 1263-1275  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.80>

## Anthropologie et sociologie

- 81. La constitution : instrument de conquête et de conservation du pouvoir au Togo**  
Adoté Akué AKPABIE..... 1275-1298  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.81>
- 82. Précarité alimentaire et engagement associatif : un champ des dynamiques verticales et horizontales à Badan (Cameroun)**  
Catherine NGONO & Valentin TAOUGA MANA..... 1299-1316  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.82>
- 83. Personnes déplacées internes (PDI) de la ville de Ouagadougou : perspectives de retour et de réinstallation**  
SAWADOGO Honorine Pegdwendé..... 1317-1333  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.83>
- 84. La double journée des femmes actives au Gabon : entre responsabilités professionnelles et domestiques**  
Steeve-Thierry BALONDJI..... 1334-1350  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.84>
- 85. Groupements féminins et relations de genre dans un contexte de crise sanitaire à Lola**  
Karamo CONDE..... 1351-1366  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.85>
- 86. Stratégies et pratiques communautaires de prévention du paludisme chez les enfants de 0-5 ans**  
Laurent Gnimian KOUDOUGOU, Issou GANAMÉ,  
Léa PARÉ/TOÉ & Patrice TOÉ..... 1367-1383  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.86>
- 87. Ressources sociales et intégration professionnelle des jeunes diplômés à Abidjan (Côte d'Ivoire)**  
Dhaibout Romuald N'DRIN..... 1384-1398  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.87>
- 88. Education au développement durable en Côte d'Ivoire : propositions et implémentations de pratiques innovantes**  
Hamidou TRAORE ..... 1399-1414  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.88>
- 89. Artificial intelligence and houpouëtist propaganda in ivorian daily general news**  
N'GUESSAN Djemis Jean Elvis Ghislain..... 1415-1429  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.89>
- 90. Insalubrité bioécologique et facteurs anthropiques à Abidjan : Une analyse paléoanthropologique du quartier Ouassakara (Yopougon)**  
Adijatu Abeni ALAYO, Koffi Alexandre YAO & Yao Célestin AMANI..... 1430-1446  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.90>

- 91. Déterminants de la performance des productrices d'oignon de la coopérative des femmes de Komborodougou (Côte d'Ivoire)**  
Ségbé Guy Romaric BALLE..... 1447-1462  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.91>

- 92. Genre et réussite universitaire : dynamiques de performance académique à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal)**  
Bambado BALDE..... 1463-1479  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.92>

### Psychologie

- 93. Déterminants psychosociaux de l'attitude des filles envers les filières scientifiques au Lycée Antoine Gauze Daloa**  
Yemou Jeanne N'TAIN..... 1480-1496  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.93>

- 94. Influence des attributs individuels sur les comportements de santé chez des femmes de Yopougon (Abidjan-ci)**  
Gnenekan Kassoum YEO..... 1497-1514  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.94>

### Science de l'éducation

- 95. Feminisation de l'encadrement de la petite enfance : quels enjeux pour le développement de l'éducation préscolaire au Burkina Faso ?**  
Joseph BEOGO..... 1515-1534  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.95>

- 96. Enjeux de l'intégration des TICE par la classe inversée et amélioration des performances scolaires : étude de cas sur la perception des enseignants**  
Ibou DIENG & Babacar BITEYE..... 1535-1547  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.96>

- 97. Disparités en éducation : quelles stratégies pour la remédiation**  
Charlotte ESSEBE-EKWELGEN..... 1548-1559  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.97>

### Criminologie

- 98. Jeunes filles convoyeuses dans le transport interurbain du groupe Camille Sarl à Bonoua**  
Dago Pierre FEGBO & Aka Célestin ABOUDOU..... 1560-1578  
doi : <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.98>



## **Félix Houphouët-Boigny et la construction de l'unité nationale, de 1951 à 1980**

**BAKAYOKO Abou**

*Docteur en Histoire,  
Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody,  
Abidjan- Côte d'Ivoire,  
Email : [bakayokoabou97@gmail.com](mailto:bakayokoabou97@gmail.com)*

&

**COULIBALY Youssouf**

*Docteur en Histoire,  
Professeur au Lycée Moderne 2 Gagnoa,  
Email : [coul.youssouf@yahoo.fr](mailto:coul.youssouf@yahoo.fr)*

**Date de soumission :** 15-09-2025

**Date de publication :** 31-10-2025

**doi:** <https://dx.doi.org/10.4314/akiri.v3i4.39>

### **Résumé**

En 1951, Félix Houphouët-Boigny lance l'idée d'unité nationale en Côte d'Ivoire au stade Géo André. Cette politique d'unité est plus visible à partir de 1959 et se poursuit jusqu'en 1980 (date de la crise économique fragilisant l'unité nationale). Durant donc la période (1951-1980), Félix Houphouët-Boigny s'attèle à travers des actions concrètes à la construction de l'unité nationale. C'est dans cette optique qu'il a mâté les différentes tentatives de sécession du Sanwi et du Guébié. Il mène également, une politique d'unité nationale à travers le regroupement des différentes couches sociales. Il s'agit du regroupement des travailleurs au sein d'un central syndical unique, de la création d'une organisation unique des Femmes, et du MEECI (Mouvement des Élèves et Étudiants de Côte d'Ivoire). Cet article vise à montrer les différentes méthodes utilisées par Félix Houphouët-Boigny pour la construction de l'unité nationale en Côte d'Ivoire de 1951 à 1980.

**Mots clés :** Félix Houphouët-Boigny, Construction, Unité nationale, Paix, Regroupement.

## **Felix Houphouët-Boigny and the construction of national unity, from 1951 to 1980**

### **Abstract**

In 1951, Félix Houphouët-Boigny launched the idea of national unity in Côte d'Ivoire at the Géo André stadium. This policy of unity became more visible from 1959 and continued until 1980 (the date of the economic crisis that weakened national unity). During this period (1951-1980), Félix Houphouët-Boigny worked through concrete actions to build national unity. It was with this in mind that he quelled the various attempts at secession by Sanwi and Guébié. He also pursued a policy of national unity through the unification of different social strata. This included the grouping of workers within a single trade union center, the creation of a single women's organization, and the MEECI (Movement of Students of Côte d'Ivoire). This article aims to demonstrate the various methods used by Félix Houphouët-Boigny to build national unity in Côte d'Ivoire from 1951 to 1980.

**Keywords:** Félix Houphouët-Boigny, Construction, National Unity, Peace, Regroupement.

## **Introduction**

La paix est indispensable à tous, et demeure le cheval de bataille de la politique de Félix Houphouët-Boigny. Elle constitue, en effet, la condition *sine qua non* de tout développement. À l'intérieur du pays, la politique du père fondateur de la Côte d'Ivoire était basée sur l'unité, la concorde entre les citoyens, la bonne entente entre les générations. Son attachement à une Côte d'Ivoire « une et indivisible » l'a amené à lutter contre les différentes tentatives de sécession. Alors, comment le Président Félix Houphouët-Boigny parvient-il à mettre en œuvre sa politique d'unité nationale de 1951 à 1980 ?

Pour répondre à cette problématique, les articles de journaux, des ouvrages spécifiques ainsi que des ouvrages généraux ont été compulsés. Cet article ambitionne de montrer les stratégies mises en place par Félix Houphouët-Boigny pour faire de l'unité nationale une réalité en Côte d'Ivoire. Pour atteindre cet objectif, une synthèse de la littérature sur la question a été faite. Cette démarche a permis de structurer la réflexion en deux parties. La première partie montre la lutte de Félix Houphouët-Boigny contre les entraves à l'unité nationale. La deuxième partie s'intéresse à la mise en place de la politique sectorielle d'unité nationale caractérisée par le regroupement des différentes couches sociales.

### **1. La lutte contre les entraves à l'unité nationale**

Pour la préservation de l'unité territoriale, Félix Houphouët-Boigny a dû faire face aux différentes tentatives de sécession du Sanwi et du Guébié.

#### **1.1. L'affaire du Sanwi et la réaction de Félix Houphouët-Boigny**

Les faits commencent en janvier 1959 (C. Alliali, 2008 :90.) peu après la proclamation de la République autonome par un litige foncier entre deux familles : l'une Aby, village Sanwi dans la subdivision administrative d'Aboisso et l'autre de Abiaty, village Éhotilé appartenant à la subdivision d'Adiaké. Ce litige foncier se transforme en conflit armé inter-villages et interethnique, faisant quatre morts, plusieurs blessés, des hameaux et villages incendiés dont Abiaty. Le gouvernement intervient pour restaurer l'ordre. Les autorités coutumières du Sanwi s'opposent à cette intervention (C. Alliali, 2008 : 90).

Ainsi, débute l'affaire du Sanwi qui allait secouer les fondements du nouvel État de Côte d'Ivoire et empoisonner pendant quatorze ans, 1959 à 1973, ses relations avec un État frère, le Ghana. Le 12 avril 1959, des élections législatives sont organisées en Côte d'Ivoire. Pour

appuyer ses revendications autonomistes, Amon N'douffou III, dans une proclamation royale, invite ses sujets à boycotter le scrutin. La consigne est suivie par 70% des électeurs du Sanwi. Sur 14831 inscrits, seuls 3202 électeurs ont pris part au vote dans la région d'Aboisso (C. Alliali, 2008 : 91).

Le 03 mai 1959, la "République du Sanwi" est proclamée et un gouvernement provisoire dirigé par Armand Ernest Attié installé sous l'autorité du roi, qui menace de porter l'affaire devant la Cour Internationale de justice et l'Organisation des Nations Unies. Face à ces agitations, Félix Houphouët-Boigny engage une campagne diplomatique d'explication. En effet, avec la création de la colonie de Côte d'Ivoire par décret du 10 mars 1983, le Sanwi appartient désormais à la République de Côte d'Ivoire. Mais vu l'entêtement des autorités du Sanwi, le président Félix Houphouët-Boigny procède à des arrestations. Pour échapper à l'arrestation de ses membres, le gouvernement provisoire du Sanwi décide de se réfugier au Ghana, dirigé par le président Kwamé N'krumah (A. BAKAYOKO, 2015 : 44).

À la demande de la justice ivoirienne, les deux émissaires envoyés à Paris furent transférés à Abidjan, jugés et condamnés le 02 mai 1960 en même temps que le roi du Sanwi condamné à dix années d'emprisonnement, à vingt ans de bannissement et à la perte de tous ses droits civiques (F. G. Mel, 2010 : 226). Quatre autres de ses notables condamnés pour atteinte à la sûreté de l'État et atteinte à l'intégrité du territoire.

Dans un souci d'apaisement, Félix Houphouët-Boigny ordonne la mise en liberté du roi et de ses coaccusés. Une fois en liberté, ces derniers rejoignent en exil le gouvernement provisoire du Sanwi devenu entre-temps, "Mouvement de Libération du Sanwi" (MLS). Le 24 février 1966, un coup d'État militaire chasse Kwamé N'krumah du pouvoir, les membres du gouvernement en exil sont arrêtés et livrés au gouvernement ivoirien par les nouvelles autorités ghanéennes.

Le président les reçoit et fait voter une loi d'amnistie en leur faveur. Si les exilés sont revenus en Côte d'Ivoire en 1966, l'affaire du Sanwi n'a pas automatiquement pris fin. Tirant prétexte de la reconnaissance du Biafra par le régime ivoirien, les autorités du Sanwi relance leur volonté de créer un État séparé de la Côte d'Ivoire. Sous la direction de Félix Houphouët-Boigny, l'armée est redéployée pour rétablir l'ordre. On assiste, à nouveau, à des arrestations et détentions.



Enfin de compte, le calme revient dans la région, les détenus sont remis en liberté en 1973. C'est en 1981 que la question du séparatisme sanwi a été définitivement réglée. Le roi du Sanwi retrouve son trône et la nation ivoirienne son intégrité territoriale qui était menacée. L'affaire du Sanwi n'était pas close lorsque commença une autre, celle du Guébié.

## **1.2. La crise du Guébié**

Le Guébié est une région située dans le centre-ouest de la Côte d'Ivoire. Cette région du pays était confrontée à des problèmes d'occupation des terres et de cohabitation entre autochtones et allochtones constitués pour la plupart de Baoulé, Malinké et Sénoufo. L'aventure commence en 1967 avec pour protagoniste Kragbé Gnagbé, un jeune universitaire ayant fait des études de sciences sociales en France. Rentré en Côte d'Ivoire, il se lance dans un projet de création d'un parti politique dont la dénomination est le Parti Nationaliste (PANA). En plus, il commença à déverser sur Abidjan des tracts dans lesquels il accusait le gouvernement de voler les terres des Bété pour les donner aux Baoulé et dénonçait la mainmise des étrangers sur la Côte d'Ivoire.

Face à ces actions, Félix Houphouët-Boigny réagit, Kragbé Gnagbé est arrêté, et poursuivi pour atteinte à la sûreté de l'État. Il est ensuite présenté au Conseil National du PDCI le 9 décembre 1967, puis relaxé. À sa sortie de prison, Kragbé Gnagbé retourne à Gagnoa où il entreprend des tracts contre le régime de Félix Houphouët-Boigny le 27 octobre 1970. À la tête d'un groupe de villageois armés de fusils de chasse, de machettes, d'arcs et de flèches, il annonce également la formation d'un gouvernement provisoire et la création d'un nouvel État baptisé "Eburnie" avec Gagnoa pour capitale. Sous les ordres du président de la république, chef Suprême des armées, Ouassenan Koné (F. G Mel, 2010 : 228) a été très décisif dans le but de décourager les velléités sécessionnistes de Kragbé Gnagbé – Opadjélé et mettre fin aux agissements pouvant perturber l'ordre public. Dans le souci de rétablir l'ordre, de grands moyens ont été utilisés : chars, hélicoptères pour épouvanter les insurgés.

Ainsi, les insurgés ont été repoussés de Gagnoa et le Canton Guébié est occupé par les forces de l'ordre. Cette intervention de l'armée pour rétablir l'ordre a fait des dégâts. Plusieurs personnes non impliquées dans les agitations ont été les victimes collatérales des passages des militaires engagés sur le terrain. (K. Gnagbé, 2002 : 134).

Ce qu'il faut retenir de ces deux crises à savoir l'affaire du Sanwi et du Guébié, c'est la grande détermination de Félix Houphouët-Boigny à l'égard de l'intégrité de la Côte d'Ivoire. Il a utilisé tous les moyens possibles pour mettre fin aux entreprises sécessionnistes en Côte d'Ivoire. Après cette victoire, toujours dans l'optique de l'unité nationale, il se lance dans le développement du pays.

### **1.3. L'instauration des journées nationales du dialogue**

Chaque pays, dans sa croissance et son développement, connaît des difficultés. Ce qui diffère, c'est la façon de les résoudre: Le style d'action et les méthodes. Ainsi, la méthode employée est baptisée, « démocratie à l'ivoirienne » ; elle est basée sur le dialogue. La volonté de Félix Houphouët-Boigny était de faire du dialogue une institution permanente entre les dirigeants, entre les cadres, entre les collaborateurs, entre l'administration et les administrés, entre les patrons et les employés, en un mot dans tous les secteurs de la vie nationale<sup>1</sup>.

En effet, le 03 octobre 1969<sup>2</sup>, Félix Houphouët-Boigny a réuni au palais de la présidence qui, pour la circonstance, avait largement ouvert ses portes, aucun contrôle n'étant exercé à l'entrée, tous les cadres du pays, en somme, toute l'intelligentsia ivoirienne. Quand les 3000 jeunes eurent pris place jusque sur les abords de la vaste salle de réunion, le chef de l'État lança, de sa voix calme, imposante et respectable ; « Notre rencontre doit se placer sous le signe de la confiance, de la franchise et de la tolérance ; franchise sans restriction aucune, dites-nous tout ce que vous pouvez reprocher à notre action politique ; faites-nous vos suggestions dans tous les domaines, nous en tiendrons compte<sup>3</sup> ».

Le débat était ouvert ; et l'initiateur était là, patient impassible, ni les mots ni leur contenu, parfois erroné, déformé, ne le troublèrent guère. Et pourtant, il y avait, en face de lui, toutes sortes d'intellectuels ivoiriens ; professeurs, ingénieurs, médecins architectes, techniciens, journalistes, sociologues etc.

Au cours de ce dialogue, l'on évoquait tout ce qui constituait, aux yeux de nombreux cadres et observateurs, comme un malaise, le mal de la société ivoirienne dans son évolution. Nul n'a abordé les problèmes de politique étrangère qui se caractérisent essentiellement par la recherche permanente de la paix par la négociation et la coopération internationale. Tous

---

<sup>1</sup> Fraternité Matin, n° 2755 samedi 19, dimanche 20 janvier 1974, p.2.

<sup>2</sup> Fraternité Matin n°1492, mercredi 29 octobre 1969

<sup>3</sup> Idem, p. 2.

eurent des mots réconfortants et reconnaissants au chef de l'État. Les sujets qui constituèrent l'essentiel des interventions des 125<sup>4</sup> cadres qui prirent la parole sont ceux qui sont communs à tous les peuples en émergence :

- Justice, que le développement profite équitablement à tous les enfants de la Côte d'Ivoire.
- Problèmes sociaux ; que l'éducation nationale soit l'objet de préoccupations paritaires pour que chacun sente le mieux-être auquel il aspire.
- Africanisation ou ivoirisation des emplois ; que les emplois reviennent d'abord aux ivoiriens et cela aussi bien dans le public que dans le privé.
- Népotisme, Tribalisme, Régionalisme, qu'en Côte d'Ivoire l'on puisse agir en « ivoirien national ».
- Responsabilité, conscience professionnelle, l'on ne veut plus de « responsable irresponsable » se déchargeant sur les conseillers techniques. Que les chefs soient responsables et dotés d'un haut degré de conscience professionnelle.
- Relations avec les communautés étrangères et notamment les blanches ; on veut des rapports d'égal à égal, de respect mutuel et de considération réciproque.
- Le Parti ; que ses structures soient revues pour tenir compte de l'évolution et permettre le plein épanouissement des jeunes cadres de la nation.

Félix Houphouët-Boigny a étudié consciencieusement et objectivement tous ces propos pour améliorer la situation des ivoiriens. En plus des assurances apportées par ce dialogue fraternel, ce fut une victoire en soi car le simple fait que cette réunion ait pu se tenir dans les conditions de dignité, de tolérance, d'union constitue déjà une victoire dans la quête d'unité nationale. En effet, jamais à un moment, un incident ne fut signalé dans la foule que, parfois, la passion risquait pourtant de gagner. Tout se passa calmement et chacun fut heureux de retrouver son « copain » du primaire, du secondaire, de l'université et même de stage<sup>5</sup>.

Concernant le PDCI, il faut noter que pendant la lutte politique, les colonialistes avaient tenté d'opposer les ethnies de la Côte d'Ivoire les unes aux autres<sup>6</sup>. Mais, ayant compris très tôt leur jeu, Félix Houphouët-Boigny avait réussi à entraîner le parti à refuser le combat sur deux

---

<sup>4</sup> ibidem p4.

<sup>5</sup> Fraternité Matin n°1492, mercredi 29 octobre 1969, p. 10.

<sup>6</sup> Idem, p. 10.



fronts et regroupa autour de lui tous les ivoiriens quelles que fussent leur race, leur situation sociale et leur religion.

Dans le domaine de la scolarisation, la formation des élèves avait été inégalement distribuée dans le pays, ne favorisant que les populations proches de la capitale. Soucieux d'unir les ivoiriens, il a donné aux citoyens une chance égale de réussir. C'est ainsi que les bourses d'études sont données aux élèves par voie de concours, jamais il n'a eu à intervenir pour favoriser telle ou telle région, telle ou telle famille. Aussi, il a mis l'accent sur la création d'un nouveau ministère de l'Enseignement technique et de la formation des cadres.

De plus, pour éviter le tribalisme et le népotisme, Félix Houphouët-Boigny a précisé que les différentes régions seraient représentées dans le nouveau gouvernement. L'objectif visé était de mettre fin à certaines critiques (tribalisme, népotisme ...) trop souvent formulées. Abordant l'africanisation des cadres, il ne voulait pas mettre des incompetents à des postes de responsabilités parce qu'ils étaient PDCI. Ainsi, l'Africanisation s'est faite lentement, par étape mais sûrement.

Quant aux investisseurs, un code des investissements, très avantageux, joint à la stabilité politique du pays les attire et augmente le chiffre d'affaires du pays. Après le dialogue de 1969, on assiste à une autre journée nationale du dialogue le lundi 21 janvier 1974<sup>7</sup>. Tout comme celui de 1969, le dialogue de 1974 a permis de juger, de critiquer, de donner son avis, d'être informés, de comprendre, d'accepter ou de refuser les recommandations des dialogues. Au cours de ce dialogue, il a été décidé que les ministres qui sont compétents, efficaces, honnêtes, réalistes et qui savent commander restent à leur poste le plus longtemps possible.

Mais les incompetents, les incapables et de surcroît égoïstes, tribalistes, népotistes et indécis, soient limogés. Les cadres ont reconnu que le diplôme ne devrait plus être le seul critère de choix des hommes de commandement. Ils ont préconisé aussi cette autre mesure. Cependant, certains d'entre eux ont perdu beaucoup ; « à travail et à diplôme égaux, égal traitement de base »<sup>8</sup>.

Cette mesure vise à freiner la fuite des cadres nationaux vers les sociétés d'État créées et entretenues par le gouvernement. Ce qui est important de retenir, c'est qu'après le « dialogue

---

<sup>7</sup> Fraternité Matin du 21 janvier 1974

<sup>8</sup> Idem p. 10.

de 1974 » et l'appel à l'issue des travaux, certains cadres du PDCI se ressaisissent et révisent certains de leurs comportements surtout envers leurs collaborateurs et subalternes. Une sorte de démocratie directe s'instaure et qui a souvent permis, par la dénonciation des erreurs et des abus, de faire des réformes utiles (J. N. Loucou, 1992 : 140). On peut citer, entre autres ;

- Le limogage des responsables politiques ou administratifs les plus décriés ;
- L'intégration de l'armée aux structures politiques administratives ;
- La création d'une commission d'ivoirisation des emplois ;
- L'ébauche d'une politique culturelle nationale avec la réforme de l'enseignement ;
- La réduction du ministère des Affaires Culturelles.

Enfin, ces journées nationales du dialogue ont permis à Félix Houphouët-Boigny de maintenir la stabilité et d'assurer sa pérennité<sup>9</sup>.

## **2. Les politiques sectorielles d'unité nationale : le regroupement des différentes couches sociales**

### **2.1. Le regroupement des travailleurs au sein d'une centrale syndicale unique**

Le programme élaboré par Philippe Yacé (Secrétaire général du PDCI-RDA de 1959 à 1980) définit clairement la politique syndicale du PDCI-RDA, qui se résume en trois idées essentielles : la désaffiliation des syndicats de Côte d'Ivoire de l'Union Générale des Travailleurs d'Afrique noire (UGTAN)<sup>10</sup>, la mise en place d'une nouvelle union syndicale de Côte d'Ivoire et le resserrement des liens qui unissent le PDCI-RDA et les syndicats de Côte d'Ivoire<sup>11</sup>.

C'est pour respecter ce programme que fut créée le 4 août 1962 l'Union Générale des Travailleurs de Côte d'Ivoire (UGTCI), résultat de la fusion de quatre centrales syndicales : (L'Union Nationale des Travailleurs de Côte d'Ivoire – UNTCI, la Centrale Nationale des Travailleurs Croyants de Côte d'Ivoire – CNTC-CI, l'Union Nationale de la Confédération

---

<sup>9</sup> Fraternité Matin du 21 janvier 1974, p. 141.

<sup>10</sup> L'UGTAN fut créée en janvier 1957 lors de la conférence de Cotonou (Dahomey). Elle afficha une idéologie révolutionnaire (liquidation du régime colonial, émancipation des travailleurs, indépendance vis-à-vis de toutes formations politiques) aux antipodes des conceptions du RDA.

<sup>11</sup> «Rapport de Philippe Yacé relatif au syndicalisme» in Congrès du PDCI (RDA) 19-20 et 21 mars 1959, non paginé.



Africaine des Syndicats Libres – UNCASL et le Groupe des Syndicats Non Affiliés – GSNA)<sup>12</sup>.

La principale préoccupation de l'ensemble du monde du travail devait être de développer les ressources afin d'assurer une répartition équitable des richesses, de mobiliser à fond le capital humain, de fournir des chances et des possibilités aux populations et de maintenir un équilibre entre le développement social et le développement économique. Cette mission officielle explique la dénomination donnée au syndicalisme pratiqué par l'UGTCI : (syndicalisme unique de mobilisation des populations aux fins de développement et appelé localement syndicalisme de construction puis de participation responsable).

Au-delà de cette mission officielle, il existe une seconde mission, celle-là officieuse : aider le parti unique à conserver le pouvoir politique en limitant, autant que possible, les contestations. Cette mission ne transparaît qu'à partir de 1983 et se traduit dans la théorie de l'interdépendance du parti unique et de la centrale syndicale. Elle a pour auteur Hyacinthe Adiko Niamkey, Secrétaire général de l'UGTCI de 1983 à 2005. Dans une réflexion faite le 1<sup>er</sup> mai 1983, à la faveur de la célébration de la Fête du travail, il indique la nécessité pour le parti unique et la centrale syndicale de s'aider mutuellement lorsque l'un ou l'autre se sent menacé par des mouvements de contestation (A.D. Yapi, 2007 : 114). La mise sous-tutelle des travailleurs constitue le premier exemple réussi de la politique de contrôle du PDCI-RDA sur les masses. Elle a servi de modèle à l'élargissement de la politique tutélaire du parti unique auprès des autres groupements de la population. C'est ainsi qu'après les travailleurs, la politique de contrôle du PDCI- RDA s'oriente vers les femmes.

## **2.2. La création d'une organisation unique des Femmes**

La naissance en 1963 de l'Association des Femmes Ivoiriennes (AFI) en remplacement des Comités féminins du PDCI-RDA<sup>13</sup> s'inscrit dans un contexte général de chasse aux sorcières où certaines personnalités du parti unique furent accusées d'atteinte à la sûreté de l'État (S. Diarra, 1997 : 99-144). L'atmosphère délétère de l'époque avait justifié l'adoption de mesures exceptionnelles telles que la remobilisation des fonctionnaires récalcitrants au sein du

---

<sup>12</sup> Agence Ivoirienne de Presse (AIP), «succédant au «pluralisme syndical» l'Union Générale des Travailleurs de Côte d'Ivoire est constituée» in Abidjan Matin n° 3329 du 6 août 1962, p. 3.

<sup>13</sup> En mai 1949, sur les conseils d'Alloh Jérôme, les femmes du PDCI-RDA s'organisèrent en Comité féminin du Parti.

PDCI-RDA. Il est fort probable qu'elle ait également guidé le parti unique dans son choix de créer une organisation de masse unique pour les femmes. La création de ce nouveau groupement fut confiée à Marie-Thérèse Houphouët-Boigny, l'épouse du Président d'honneur du Parti. Celle-ci avait rassemblé autour de sa personne les femmes issues, essentiellement, de la haute société abidjanaise (A. D. Yapi, 2007 : 115).

Pour ne pas freiner l'action de l'AFI, le Bureau politique du PDCI-RDA décide de supprimer tous les Comités féminins restants, afin que, désormais, toutes les femmes de Côte d'Ivoire militent au sein d'une même organisation. Une fois l'unité réalisée, l'AFI devient, de droit et de fait, la seule structure autorisée à organiser et mobiliser les femmes au service du parti unique ; elle est donc la section féminine du PDCI-RDA (A. D. Yapi, 2007 : 116)

En plus de cette identité de modèle, l'AFI participe activement à la vie du parti unique et des institutions de la République et ce, par la présence de quelques femmes au Comité directeur, au Bureau politique et à l'Assemblée nationale. Le tableau ci-dessous indique clairement le taux de représentation des femmes au sommet du parti unique et de l'État.

**Tableau 1 : Représentation des femmes dans les structures du parti et des institutions de la République**

	1970-1975	1975-1980	1980-1985	1985-1990
Bureau politique		8 / 70 (2,85%)	2 / 32 (6,25%)	3 / 58 (5,17%)
Comité Directeur	9 / 139 (6,47%)	43 / 271 (15,86%)	10 / 100 (10%)	28 / 216 (12,96%)
Assemblée nationale	3 / 100 (3%)	11 / 110 (10%)	8 / 147 (3,44%)	10 / 171 (5,71%)

**Source** : Tableau réalisé à partir de données extraites des Documents du PDCI-RDA (V<sup>e</sup>, VI<sup>e</sup>, VII<sup>e</sup>, VIII<sup>e</sup> Congrès de 1970, 1975, 1980 et 1985).

Dans ces trois structures, les femmes interviennent de manière officieuse pour le compte de l'AFI. En revanche, la participation de l'organisation féminine aux activités du parti unique est mieux définie au sein du Conseil national élargi<sup>14</sup> où elle joue un rôle de courroie de transmission entre le Parti, le gouvernement et les femmes.

<sup>14</sup> Le Conseil national du PDCI-RDA fut créé en 1965 en remplacement du Comité général. Il exerce l'autorité suprême dans l'intervalle des Congrès ; dans les circonstances graves, il se réunit en formation élargie et regroupe l'ensemble des hautes instances du Parti, de l'Etat et des organisations annexes dont l'AFI. Dans la stratégie politique d'Houphouët-Boigny, il permet de maintenir le principe d'une société unanimiste en étouffant les éventuelles menaces extérieures ou intérieures contre le régime. Cf Jean-Noël LOUCOU (sous la dir. de), *Mémorial de la Côte d'Ivoire, Op. cit.*, p.138. & Pascal SEMI-BI ZAN, «Le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire» in *Revue Française d'études politiques africaines*, n° 94, octobre 1973, p. 68.

Pour aider l'AFI à mieux accomplir ces tâches, un ministère de la condition féminine fut créé en 1976. Ce ministère devient, de ce fait, le cadre d'application des réflexions et objectifs dégagés par la section féminine du parti unique. Avec cette organisation rigide, qui vient couronner la politique de contrôle et de mobilisation des femmes dans l'AFI, le PDCI-RDA franchit ainsi un nouveau palier dans sa stratégie de contrôle des masses. Parallèlement à cela, le parti unique engage une épreuve de force avec la jeunesse ivoirienne. Celle-ci débouche en 1969 sur la création du Mouvement des Étudiants et Élèves de Côte d'Ivoire (MEECI).

### **3. Le MEECI ou la mainmise de Félix Houphouët-Boigny sur la jeunesse ivoirienne**

Le Mouvement des Étudiants et Élèves de Côte d'Ivoire (MEECI), né en 1969, constitue la forme achevée de la politique de contrôle de la jeunesse ivoirienne voulue par le PDCI-RDA à partir de 1959. En effet, bien avant la naissance du MEECI, le PDCI-RDA avait tenté, par le biais de certaines organisations de jeunesse telles que la Jeunesse du Rassemblement Démocratique Africain de Côte d'Ivoire (JRDACI) et l'Union Nationale des Étèves et Étudiants de Côte d'Ivoire (UNEECI), de contrôler cette frange de la population ivoirienne. Mais, contrairement aux travailleurs et aux femmes, le parti unique éprouva beaucoup des difficultés à mettre en place une politique de contrôle efficace de la jeunesse ivoirienne.

La première tentative eut pour cadre la JRDACI, créée en mars 1959. Au-delà du désir avéré du PDCI-RDA de contrôler la jeunesse ivoirienne, on peut s'interroger sur les motivations profondes d'une telle politique. La réponse à cette interrogation est contenue dans les préoccupations exprimées en 1959 par les deux principaux leaders du parti unique, Houphouët-Boigny et Auguste Denise. Le premier estimait qu'il fallait extraire la jeunesse ivoirienne du milieu de la jeunesse africaine revendicative, à la fois pour canaliser son énergie débordante et exploiter celle-ci au mieux des intérêts de la Côte d'Ivoire (F. G. Mel, 2010: 745). Quant au second, Auguste Denise, Président du Conseil, il met en avant la nécessité pour le parti unique d'assurer la continuité et le renouvellement progressif de ses cadres (F. G. Mel, 2010 : 745).

Malheureusement pour Houphouët-Boigny et Auguste Denise, à peine née, la JRDACI échappa au contrôle du PDCI-RDA : rédaction d'un manifeste qui critique ouvertement la

politique suivie par la vieille garde du parti unique<sup>15</sup> et élection d'un secrétaire général, Amadou Koné, connu pour son indépendance d'esprit (S. Diarra, 1997 : 66-67 et F. G. Mel : 2010 : 748). Déçu, Houphouët-Boigny règle ses comptes avec les jeunes de la JRDACI, à la faveur du « Complot des jeunes » de janvier 1963 qui permet l'arrestation et l'emprisonnement de la classe dirigeante de l'organisation<sup>16</sup>. La seconde tentative de contrôle eut lieu au sein de l'UNEECI, née en 1960. Après le musellement de la JRDACI, l'UNEECI restait l'unique organisation d'encadrement de la jeunesse. Censée également agir pour le compte du PDCI-RDA, l'UNEECI se transforma progressivement en une organisation de contestation.

En effet, à partir de juillet 1967, un esprit syndical émerge au sein de l'UNEECI, à la suite de l'arrestation d'un groupe d'étudiants qui avaient organisé une marche de protestation contre la création du Mouvement des Étudiants de l'OCAM (MEOCAM)<sup>17</sup>. La liquidation de l'UNEECI s'impose donc. Avec la dissolution de l'UNEECI, la voie restait désormais libre pour la création d'une nouvelle organisation. Le maître d'œuvre du nouveau mouvement est, bien évidemment, Antoine Tanoh Brou, celui à qui Félix Houphouët-Boigny avait demandé en juillet 1967, d'attendre son heure. Aidé par une vingtaine d'étudiants qui avait été écartée de la direction de l'UNEECI par la résolution de juillet 1967, il organise le 21 décembre 1968 une assemblée générale qui adopte la création du Mouvement des Étudiants et élèves de Côte d'Ivoire (MEECI).

La décision de faire du MEECI une section particulière du PDCI-RDA, dans laquelle tous les étudiants et élèves de Côte d'Ivoire sont condamnés à militer, fut prise lors du conseil national du 23 mai 1969. Le MEECI devient ainsi un cadre de formation et de militantisme du parti unique et toute tentative de se démarquer de ce mouvement est déclarée hors-la-loi<sup>18</sup>. En fin

---

<sup>15</sup> «Manifeste de la JRDACI» in Frédéric GRAH MEL, Félix Houphouët-Boigny. Biographie, Op. cit., pp. 827-831.

<sup>16</sup> Il s'agit, entre autres, d'Amadou Koné, de Charles Donwahi et d'Issa Bamba.

<sup>17</sup> L'OCAM (Organisation Commune Africaine et malgache) était une organisation politique créée à Nouakchott (Mauritanie) en février 1965. Appuyée à fond par l'Elysée, cette organisation fut dénoncée, à plusieurs reprises, comme étant le relais de l'impérialisme français en Afrique noire. En novembre 1966, l'OCAM, sous l'impulsion d'Houphouët-Boigny, crée le Mouvement des Etudiants de l'OCAM (MEOCAM) afin de contrer les actions de la Fédération des Etudiants d'Afrique noire en France (FEANF), jugée trop subversive par les autorités ivoiriennes.

<sup>18</sup> En 1971, un groupe d'étudiants et élèves ayant crée l'union syndicale et Etudiants de Cote d'Ivoire (USEECI), 'syndicat' indépendant du parti unique, sont arrêtés ce 'syndicat' est dissous et ses leaders sont envoyés au camp, militaire de Séguéla au nord de la cote d'Ivoire pour sept mois



de compte, au nom du principe du maintien de la paix sociale, nécessaire au développement économique et à la stabilité du régime de parti unique, le PDCI-RDA s'est donné les moyens de contrôler, tant bien que mal, les grandes composantes de la population ivoirienne. Les structures créées dans ce sens présentent une double image : la première, l'UGTCI, n'est qu'une simple organisation annexe du PDCI-RDA, alors que les deux autres que sont l'AFI et le MEECI entretiennent des liens plus étroits avec le parti unique (A. D. Yapi, 2007: 115).

### **Conclusion**

L'unité nationale prônée par le père de la nation ivoirienne depuis 1951 a été possible grâce à sa politique rigoureuse caractérisée par la mise en place de plusieurs stratégies. Pour réussir sa mission, Félix Houphouët-Boigny a lutté contre tous les signes d'entrave à l'unité nationale en mettant fin aux différentes tentatives de sécession du Sanwi et du Guébié et par l'organisation des journées nationales du dialogue. Aussi, la politique d'encadrement des masses vise essentiellement trois catégories de groupements sociaux: les travailleurs, les femmes et les jeunes. Pour assurer son emprise sur ces groupements, il crée ou suscite la mise en place de plusieurs organisations de masse.

Toutefois, à la mort du Président le 07 décembre 1993, l'on observe l'effritement de l'unité en Côte d'Ivoire mettant à mal cette politique d'unité nationale tant prônée. Comment peut-on expliquer cette situation de crise en Côte d'Ivoire à la mort du premier Président ivoirien ?

### **Sources et bibliographie**

#### **Sources journalistiques**

Fraternité Matin du 21 janvier 1974

Fraternité Matin n°1492, mercredi 29 octobre 1969, p. 10.

Fraternité Matin, n° 2755 samedi 19, dimanche 20 janvier 1974, p.2.

Fraternité Matin n°1492, mercredi 29 octobre 1969

Rapport moral du VIème Congrès du PDCI-RDA sur l'AFI » p.93.



## **Bibliographie**

- ALLIALI Camille, 2008, *disciple d'Houphouët-Boigny*, Abidjan Juris-Edition, 232 p.
- BAKAYOKO Abou, 2015, *Félix Houphouët-Boigny et la question de l'unité nationale en Côte d'Ivoire de 1951 à 1993*, mémoire de Master, Histoire contemporaine, UFR Sciences de l'Homme et de la Société, Université Félix Houphouët-Boigny, 136p.
- DIARRA Samba, 1977, *les faux complots d'Houphouët-Boigny, Fracture dans le destin d'une nation*, Paris, Editions Karthala, 254 p.
- GRAH MEL Frédéric, 2005, *rencontre avec Félix Houphouët-Boigny*, Abidjan frat Mat Edition, 424 p.
- GRAH MEL Frédéric, 2003, *Félix Houphouët-Boigny, tome 1, le fulgurant Destin d'une jeune proie*, Abidjan Paris coédition, CERAP-Maisonneuve & Laroze, 869 p.
- GRAH MEL Frédéric, 2010, *Félix Houphouët-Boigny, Tome2, l'épreuve du pouvoir*, Abidjan, CERAP, 632 p.
- LOUCOU Jean Noël, 1992, *le multipartisme en Côte d'Ivoire Abidjan*, édition, Neter, 213 p.
- LOUCOU Jean Noël, 1987, *Mémorial de la Côte d'ivoire, 1987, tome 4*, Edition, Ami, Abidjan, 140 p.
- YAPI André Dominique, 2007, « La politique de contrôle des masses par le régime de parti unique du PDCI-RDA : source et structure d'encadrement », *Godó Godó* N°17, p.115.